

Internet pour faciliter les démarches administratives des familles

Le nouveau Portail Familles permet de réaliser les démarches administratives des familles auprès des services Enfance-Jeunesse de la Commune de La Bourboule (périscolaire, restauration scolaire et accueil de loisirs).



Fonctionnalités

- Inscrire vos enfants aux différentes activités proposées par la Mairie.
- Réserver au centre de loisirs pour les vacances scolaires.
- Alerter la Mairie d'un événement exceptionnel (absence, maladie...).
- Transmettre des documents de votre foyer aux services.
- Renseigner et mettre à jour vos informations et celles de vos enfants.
- Consulter vos factures et règlements.
- Effectuer un paiement en ligne.
- Editer son attestation fiscale.
- Découvrir les actualités du service Enfance-Jeunesse.

Une question ? Un besoin ? La Mairie vous aide !

Les services de la Commune restent à votre disposition en mairie et sont à vos côtés pour tout accompagnement.

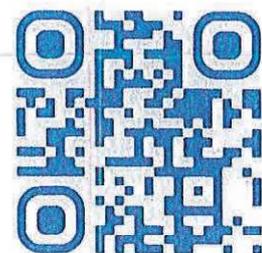
Créez votre compte

Vous pouvez d'ores et déjà créer votre espace famille pour la rentrée 2024 !

Il vous suffit de vous rendre sur le site internet suivant :

labourboule.portail-familles.app

Ou de scanner le Qr Code



Pour vous accompagner, La Commune de La Bourboule met à votre disposition un guide d'utilisation.